

AIDE-MÉMOIRE POUR TOUS LES SECTEURS

Hygiène et étiquette respiratoire



Les coronavirus infectent habituellement le nez, la gorge et les poumons. Ils se propagent le plus souvent au moyen de particules dans l'air lors de contact auprès d'une personne infectée, symptomatique ou non. Ils peuvent aussi se propager par des mains contaminées. Ainsi, se toucher la bouche, le nez ou les yeux après avoir eu un contact avec une personne infectée ou une surface contaminée est une manière de contracter la COVID-19.

Afin que les travailleuses et les travailleurs présents en milieu de travail soient protégés de la COVID-19 :

les règles d'hygiène et d'étiquette respiratoire sont affichées dans les aires communes et les salles de toilettes ;

NOTE : _____

des serviettes ou du papier essuie-main jetable sont disponibles ;

NOTE : _____

des poubelles, idéalement sans contact, sont utilisées ;

NOTE : _____

de l'eau et du savon sont disponibles ;

NOTE : _____


l'accès à des solutions hydroalcooliques ayant une concentration minimale de 60 % en alcool est assuré en l'absence d'eau et de savon.

NOTE : _____

Les travailleuses et les travailleurs sont informés des règles d'hygiène et d'étiquette respiratoire et ont reçu ces consignes :

Se laver les mains fréquemment (lavage à l'eau et au savon ou utilisation d'une solution hydroalcoolique à 60 % ou plus) pendant au moins 20 secondes ;

NOTE : _____



Se couvrir la bouche et le nez lorsque l'on tousse ou éternue, utiliser des mouchoirs ou son coude replié, et se laver ensuite les mains;

NOTE : _____

Utiliser des mouchoirs à usage unique;

NOTE : _____

Jeter immédiatement les mouchoirs utilisés à la poubelle;

NOTE : _____

Ne pas se toucher la bouche ou les yeux avec les mains qu'elles soient gantées ou non.

NOTE : _____